

LE COIN DE LA HALALITA

Qu'est-ce que le jeûne du 10 Tévet ?

Le 10 Tévet - cette année dimanche 31 décembre 2006 - rappelle le début du siège de Jérusalem par Nabuchodonosor en l'an 3336 (-425). C'est l'un des quatre jeûnes institués par nos Sages en souvenir de la destruction du Temple.

Rabbi Schnéour Zalman explique qu'un jour de jeûne est aussi un jour de bienveillance divine. Comme l'obligation de jeûner le 10 Tévet est, à certains égards, plus stricte que pour les autres jeûnes, on peut comprendre que la bienveillance divine est aussi plus forte ce jour-là. Donc la Techouva, le retour à D.ieu que doit amener le jeûne, sera aussi d'un niveau plus élevé.

Le jeûne commence à **7h00** (heure de Paris) et se termine à **17h48**.

Quelle est l'importance des livres saints ?

Dans notre génération, il est particulièrement recommandé d'augmenter le nombre de bibliothèques, publiques et privées, où chacun pourra étudier les livres saints. On placera et on utilisera des livres de Torah aussi bien dans le salon que dans la cuisine et dans les chambres des enfants. On veillera à posséder les livres de base que sont : le **Sidour** (livre de prières), le **Ma'hzor** (pour les jours de fêtes), la **Haggada** (pour Pessa'h) et la **Méguilah** (pour Pourim), le **Téhilim** (Psaumes), le **'Houmach** (Pentateuque), le **Tanya** (livre de base de la 'Hassidout), ainsi que des livres concernant les lois de la vie quotidienne. On encouragera les enfants à consulter les livres.

On offre des livres saints à toute occasion, aussi bien aux enfants pour leur anniversaire qu'aux jeunes mariés (la jeune fille offrira à son fiancé le Talmud et le jeune homme offrira à sa fiancée un «Sidour Korbane Min'ha» ainsi que des livres de base sur les lois gouvernant la vie juive (mariage, Chabbat, cacherout).

On encouragera l'édition d'un maximum de livres, on veillera à ce qu'ils ne comportent pas d'erreurs d'impression et qu'ils soient agréables à lire ; si possible, on y ajoutera un marque-page. On respecte les livres, on les embrasse après usage ; on les empile soigneusement selon leur importance (toujours le 'Houmach au sommet, puis les autres livres de Torah, puis les livres de prières etc...) et on les range à leur place, à l'endroit.

Avant de quitter ce monde, le Rabbi Rachab (Rabbi Chalom Dov Ber Schneersohn, cinquième Rabbi de Loubavitch) déclara : «Je m'en vais mais mes livres restent avec vous».

F. L. (d'après Rav Y. Ginsburgh et Rav M. M. Laufer)

Une date à retenir !

MERCREDI 7 FEVRIER 2007 - 19 CHEVAT 5767

Gala de Mobilisation du Beth Loubavitch

Salons EQUINOXE

20, rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris (M° Balard)

Renseignements et réservations auprès de
CSBL - Yoram Benhamou 01 42 80 04 05 Email: blgala@yahoo.fr

ס'ט
SuperMarket
Cashier

Chez Cohen

Lait Nutrilac (450g)
à 4,75 €

Sandwichs
Fruits & légumes

Tous tickets restaurants
acceptés

13, rue Cadet - 75009 Paris
Métro : Cadet
Tél. 01 48 24 49 81

Katamine
Traiteur

Une réception de qualité
Petit déjeuner - Cocktail
Poirée - Gala

06.11.72.78.83
01.40.30.37.76

RESTAURANT - BETH DIN

PIZZA MONA LISA

55 Blv Lefebvre • Paris 15^{ème}
(Face Paris Expo - Pte de Versailles)

Pâtes - Gratins
Lasagnes - Salades
Poissons...

Sur Place A emporter

LIVRAISON 01.45.30.05.43

Zone de livraison: Paris 15^e
Vanves - Issy les Moulineaux
Minimum de commande de 20
Autres destinations, nous consulter

FABRICANT VENTE DIRECTE
LAMYLITERIE
DÉPOSITAIRE DE GRANDES MARQUES: EPEDA, TRECA, DUNLOPPELO, MERINOS, SIMMONS

Matelas - Sommier
Banquettes - Clic-clac
Lits Gigognes
Lits électriques

Jusqu'à
50% moins cher,
que leurs
équivalents griffés

Ouvert du
Dim. au Vend.
Fermé le Samedi

☎ 01 47 00 73 55
3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille
www.lamyliterie.fr
Pour tout achat, nous vous offrons une couette !!

-50% -60%
Les soldes
de l'année

MIAMI - NEW YORK - PARIS - LONDON - MILAN

Perruques

Collection 2006 - Liquidation

Les **16, 17 et 18 janvier 2007** à Paris 19^e
uniquement sur rendez-vous

Réservation au **01 40 34 92 06** ou au **06 50 83 87 77**

Les perruques à 1000 € vendues de 400 € à 500 €.
Celles à 800 € soldées entre 300 € et 400 €.

Une Custome 100% naturelle, crâne blanc, au prix d'une synthétique.
Travail fait main / Sur mesure / réparation / demi perruque / garantie 1 an / Paiement échelonné
- dans la limite des stocks disponibles -

FAMILY'S PIZZA

20€

Venez vivre 2 semaines d'étude de la Torah

Le Beth Hamidrach Mena'hem
vous invite à venir y participer

du **lundi 25 d cembre**
au **Vendredi 5 janvier**

au Beth Loubavitch:
8, rue Lamartine - 75009 Paris

Programme:
8h : Hassidout
8h 45 : Cha'harit
10h: Etude
(Dinim, Guemara, 'Houmach, Pensée juive)
12h : déjeuner
13h 30 : Min'ha

www.paulandjoe.com



Vous pouvez
la rapporter au Beth Loubavitch:
8, rue Lamartine - 75009 Paris (M° Cadet)

vous pouvez

la rapporter au Beth Loubavitch:
8, rue Lamartine - 75009 Paris (M° Cadet)

nous contacter par téléphone
au 01 45 26 87 60

nous nous ferons un plaisir
de venir la chercher

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.

SPECIAL
40^e ANNÉE

ב"ה

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT
VAYIGACH
SAMEDI 30 DECEMBRE 2006
9 TEVET 5767

40^e année

14

EDITORIAL

par Haïm NISENBAUM

D'aujourd'hui à demain

La fête de 'Hanouccah est encore présente dans nos mémoires ; il est vrai que sa lumière est si puissante qu'on ne saurait l'oublier en si peu de temps tant son éclat est encore présent dans notre cœur. Du reste, ne nous accompagnera-t-elle pas durant toute l'année ? Il est donc encore temps de revenir sur un message de la célébration qu'il ne faudrait surtout pas considérer comme secondaire. De fait, l'histoire de 'Hanouccah nous offre une vision bouleversante : celle de ces enfants à qui l'occupant grec avait interdit d'étudier la Torah ou, encore plus clairement dit, de rester fidèles à eux-mêmes et à l'héritage du judaïsme. Ces enfants, est-il rapporté, refusèrent de plier. Ils trouvèrent refuge dans la campagne, dans les grottes ou les forêts et, là, ils continuèrent de faire, en secret, ce que tous les enfants devraient pouvoir faire librement : apprendre. C'est d'ailleurs là l'origine de la toupie de 'Hanouccah, qui servait de prétexte à ces réunions d'enfants quand l'invasisseur les découvraient malgré les précautions prises. Il y a, ici, comme l'héroïsme d'une génération. Ce sont de jeunes enfants, ils doivent braver des interdictions sévères et, cependant, ils n'hésitent pas. Mais où est l'origine d'un tel courage, d'une telle fermeté, de cette force-là qui n'est

rien d'autre que celle qui a soutenu le peuple juif tout au long de son histoire ? Un seul mot répond à cette question : l'éducation.

C'est là un mot d'une grandeur et d'une puissance inégalables. L'éducation est une œuvre de chaque instant, dont dépendent le maintien de notre peuple et, plus largement, celui de la société des hommes. De fait, c'est dans ses jeunes années de formation que, pour l'enfant, tout se joue. C'est alors qu'il se pénètre des valeurs qui conduiront ensuite toute sa vie. C'est à ce moment que la sagesse et la connaissance lui apparaissent pour ce qu'elles sont : les biens les plus précieux qui se puissent acquérir. Il n'est pas étonnant que le judaïsme y ait toujours accordé une si grande attention et que, inversement, ses ennemis se soient toujours attaqués à elle. Elle est l'enjeu majeur car c'est l'avenir de l'enfant et celui de notre peuple qui y sont liés. Nous vivons des temps où ce thème résonne avec une force accrue. Car, comme au temps de 'Hanouccah, certains ne veulent voir dans l'éducation juive qu'une image du passé, dérangeante par son insistance à traverser les siècles. L'histoire de la fête leur répond encore. C'est par la conscience et la mémoire transmises que le peuple juif sait poursuivre sa route.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Vayigach La richesse des nations

*Et le monde entier arriva en Egypte, chez Yossef, pour acheter de la nourriture, car la famine sévissait dans toutes les terres...
Et Yossef collecta tout l'argent qui se trouvait en terre d'Egypte et en terre de Canaan (et tout l'or et l'argent du monde) en échange des aliments qu'on achetait ; et Yossef apporta l'argent à la maison du Pharaon (Beréchit 41:57; 47:14).*

Depuis plusieurs semaines, maintenant, nous suivons l'histoire de Yossef : sa vente comme esclave, son emprisonnement, son interprétation des rêves du Pharaon et sa désignation comme vice-roi d'Egypte ; son organisation des récoltes égyptiennes pendant les sept années d'abondance ; son contrôle sur toute l'alimentation pour fournir la région pendant les années de famine qui suivent, de telle sorte que la richesse de l'Egypte et des terres avoisinantes se trouve concentrée entre ses mains ; le voyage de ses frères vers l'Egypte pour y acheter du grain, les accusations qu'il monte contre eux et la détention qu'il fait subir à Chimon et Binyamine.

Cette semaine, la Paracha Vayigach (Béréchit 44: 4-18 - 47:27) arrive à une apogée : Yossef révèle son identité à ses frères. Ils restent sans voix, bouleversés et pleins de remords mais il les calme et les presse de retourner en Canaan pour en ramener leur père. Père et fils ont des retrouvailles débordantes d'émotion, après vingt-deux ans de séparation. Yaakov et sa maisonnée, soixante-dix âmes en tout, s'installent en Egypte.

Dans cette Paracha, nous est également donnée la raison de tous ces événements. Yossef dit à ses frères : «Ce n'est pas vous qui m'avez envoyé ici, mais D.ieu... Dépêchez-vous et montez chez mon père et dites-lui : Ainsi a parlé ton fils Yossef : 'D.ieu m'a placé dirigeant sur toute l'Egypte; redescendez chez moi, ne tardez pas. Vous vous installerez en terre de Gochen et serez proches de moi, vous, vos enfants et les enfants de vos enfants, votre

Horaires d'entrée et sortie de Chabbat Parchat VAYIGACH

PARIS — ILE DE FRANCE
Entrée : 16h 42 • Sortie 17h 57

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Strasbourg	16.23	Bordeaux	17.10	Grenoble	16.45
Lyon	16.44	Toulouse	17.07	Montpellier	16.55
Marseille	16.52	Nice	16.44	Lille	16.33
		Nancy/Metz	16.27		

à partir du dimanche 24 décembre 2006

Heure limite du Chema : 10h46 Pose des Téléfines : 7h30



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 44 52 02 52Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

LA SIDRA

bétail et vos troupeaux et toutes vos possessions'».

En d'autres termes, tout avait été programmé par D.ieu pour que les Enfants d'Israël s'installent en Egypte.

Mais n'y avait-il pas un autre moyen pour faire venir Yaakov en Egypte ? Le Talmud explique : «Yaakov aurait pu être amené en Egypte portant des chaînes mais il méritait que [cela arrive comme le décrit le prophète:] «Je les tirerai avec des liens humains, avec des cordes d'amour...». Cela explique pourquoi Yossef fut fait dirigeant d'Egypte : pour que la descente de Yaakov ne soit pas celle d'un exilé enchaîné mais comme celle du père de l'homme le plus puissant du pays. Mais pourquoi la montée au pouvoir de Yossef dut-elle emprunter cet itinéraire ? Pourquoi sept années d'abondance, les années de famine qui suivirent et la concentration de l'or et de l'argent du monde en Egypte, des événements qui affectèrent la vie de millions d'individus ?

Le but «commercial» de l'exil

Dans les écrits de nos Sages, le mot «Egypte» est le synonyme du phénomène même de l'exil. Car bien que l'exil égyptien n'ait duré que deux cent dix ans, il a été le plus significatif des quatre exils vécus par le Peuple Juif. L'Egypte représenta le «creuset» qui fit des descendants de Yaakov une nation. Ce fut l'ancêtre et le prototype de tous les exils qui allaient suivre, contenant les germes de toutes les expériences juives sous un règne étranger.

L'un des aspects étonnants à propos de l'exil égyptien est l'importance attachée à la richesse matérielle que le Peuple Juif allait sortir d'Egypte. Dans l'alliance faite entre D.ieu et Avraham, cet exil est ainsi décrit : «Sache que tes enfants seront étrangers sur une terre étrangère, (où) ils seront asservis et opprimés... et par la suite ils sortiront avec de grandes richesses». La «grande richesse» promise à Avraham est un thème récurrent dans le récit de l'Exode, à tel point que l'on a l'impression que c'est là la raison du séjour d'Israël en Egypte. Dans la toute première communication de D.ieu à Moché, quand Il Se révéla au buisson ardent et le chargea de la mission de sortir le Peuple Juif d'Egypte, Il inclut encore la promesse que les Juifs sortiraient riches. Au cours de la plaie des ténèbres, D.ieu fit en sorte que les Juifs puissent faire un inventaire des richesses égyptiennes afin d'éviter que ces derniers nient les posséder. Avant la sortie d'Egypte, D.ieu dit à nouveau à Moché : «Je t'en prie, parle aux oreilles du peuple, que chaque homme demande à son prochain (égyptien) et chaque femme à sa prochaine des ustensiles d'argent et d'or». D.ieu, pour ainsi dire, supplie les Enfants d'Israël de prendre la richesse de l'Egypte !

Le Talmud explique que le Peuple Juif ne désirait pas retarder son départ d'Egypte pour prendre possession de ces richesses. D.ieu dut donc les en supplier afin de ne pas trahir la promesse qu'Il avait faite à Avraham. Mais Avraham n'aurait-il pas été prêt à renoncer à cette promesse pour hâter la rédemption de ses enfants ?

L'éclat dans l'or

Le Talmud déclare que «le Peuple d'Israël fut exilé parmi les nations dans le seul but que des convertis se joignent à lui». Au niveau le plus littéral, cela fait référence aux nombreux non-Juifs qui, au cours des siècles de notre dispersion, sont entrés en contact avec le Peuple Juif et ont désiré se convertir. Mais la pensée 'hassidique explique que le Talmud fait ici référence à des «âmes» d'une espèce différente, transformées et élevées au cours de nos exils : les «étincelles de sainteté» contenues dans toute la création matérielle.

Chaque objet, chaque force et chaque phénomène existant possèdent en eux une étincelle de Divinité, une étincelle qui donne un sens à leur rôle dans Son but suprême dans la Création et le désir divin de l'existence, un point de divinité qui constitue leur âme, leur contenu et leur dessein spirituels. Quand l'homme utilise quelque chose pour servir son créateur, il pénètre l'écorce de matérialité révélant et réalisant son essence divine. C'est à cette fin que nous avons été éparpillés sur les six continents : pour pouvoir entrer en contact avec les étincelles de sainteté qui attendent la rédemption dans les quatre coins du globe.

Chaque âme possède ses propres étincelles, qui forment une partie intégrante de son être. Aucune âme n'est complète avant d'avoir libéré ces étincelles liées à elle. Ainsi l'individu avance dans la vie, propulsé de lieu en lieu et d'occupation en occupation par des forces apparemment aveugles. Mais tout est voulu par la Providence Divine qui guide chacun vers ces possessions et ces occasions avec lesquelles il est essentiellement lié.

L'Exode en masse

L'exil égyptien fut l'ancêtre et le prototype de tous les exils. Ce fut une période historique extrêmement concentrée dans laquelle furent instaurés les fondements de tout ce qui allait se développer dans les siècles suivants. La Cabbale nous dit que le monde matériel comporte 288 étincelles «générales» dont 202 furent sorties d'Egypte lorsque le Peuple Juif emporta ces richesses, laissant l'Egypte comme «un silo vidé de son grain et un étang vidé de ses poissons». C'était pour permettre cette rédemption massive que Yossef concentra la richesse des nations avoisinantes.

La leçon que chacun d'entre nous doit tirer est que nous devons reconnaître les occasions et les ressources que nous donne D.ieu comme parties intégrantes de notre mission dans la vie. Ce n'est qu'en faisant face aux défis que la Providence divine envoie sur notre route, en utilisant chaque parcelle d'«or» et d'«argent» dans des buts divins que nous-mêmes pouvons extraire de leur exil les étincelles liées plus particulièrement à notre âme, parvenir à une rédemption personnelle et hâter la rédemption universelle quand «le grand Choffar sonnera» l'arrivée de Machia'h.

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• Dimanche 24 déc. - 3 Tévet

Mitsva positive n° 131 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de déclarer devant le Saint béni soit-Il que nous avons prélevé les dîmes et les offrandes.

Mitsva positive n° 125 : Il s'agit du commandement nous incitant de prélever les prémices et de les apporter au Temple.

• Lundi 25 déc. - 4 Tévet

Mitsva négative n° 149 : C'est l'interdiction faite au profane de manger des choses très saintes.

Mitsva positive n° 132 : Il s'agit du commandement en vertu duquel nous devons, en offrant les prémices, réciter les bienfaits de l'Eternel envers nous.

• Mardi 26 déc. - 5 Tévet

Mitsva positive n° 133 : Il s'agit du commandement de prélever de toute pâte la 'Halla et de la donner au prêtre

Mitsva positive n° 143 : Il s'agit du commandement de donner aux prêtres l'épau, les mâchoires et l'estomac de toute bête pure.

Mitsva positive n° 144 : Il s'agit du commandement de mettre de côté les prémices de la toison et de les donner au prêtre.

• Mercredi 27 déc. - 6 Tévet

Mitsva positive n° 80 : Il s'agit du commandement de racheter le premier-né (le premier-né de la femme, même si ce n'est pas celui du mari) et de faire don de ce montant d'argent à un prêtre.

Mitsva positive n° 81 : Il s'agit du commandement de racheter le premier-né mâle d'une ânesse par un agneau et de le donner au prêtre.

• Jeudi 28 déc. - 7 Tévet

Mitsva positive n° 82 : Il s'agit du commandement nous incitant de briser la nuque du premier-né d'une ânesse si son propriétaire ne veut pas le racheter.

Mitsva positive n° 135 : Il s'agit du commandement nous incitant de cesser de cultiver la terre pendant la septième année.

Mitsva négative n° 220 : C'est l'interdiction qui nous est faite de tout travail du champ durant la septième année.

Mitsva négative n° 221 : Tout travail nous est interdit durant la septième année.

Mitsva négative n° 222 : Il nous est interdit de récolter, de la même façon que les autres années, ce que la terre produit la 7^e année.

• Vendredi 29 déc. - 8 Tévet

Mitsva négative n° 223 : Il nous est interdit également de récolter les fruits des arbres, durant la septième année, de la même façon que les autres années.

Mitsva positive n° 134 : Il s'agit du commandement nous incitant d'abandonner tout ce que la terre produit pendant l'année d'abandon (Chemitah) et de permettre à quiconque de prendre tous les produits de nos champs.

Mitsva positive n° 141 : Il s'agit du commandement nous incitant d'annuler toutes les dettes lors de l'année chabbatique.

Mitsva négative n° 230 : Il nous est interdit d'exiger le remboursement d'une dette à l'expiration d'une année chabbatique.

Mitsva négative n° 231 : C'est l'interdiction de refuser un prêt à cause de la proximité de l'année chabbatique.

• Samedi 30 déc. - 9 Tévet

Mitsva positive n° 140 : Il s'agit du commandement nous incitant de compter les années depuis la période où nous avons conquis le pays d'Israël et en avons acquis la maîtrise, sept ans par sept ans jusqu'à l'année jubilaire (cinquantième année).

Mitsva positive n° 136 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de sanctifier la cinquantième année, c'est-à-dire de cesser le travail de la terre comme pour l'année sabbatique.

Mitsva positive n° 137 : Il s'agit du commandement nous incitant de sonner du Choffar le 10 Tichri de l'année jubilaire et de proclamer dans tout le pays la libération des esclaves hébreux.

Mitsva négative n° 224 : Il est interdit de faire tout travail au champ pendant l'année jubilaire.

Mitsva négative n° 225 : C'est l'interdiction qui nous est faite de récolter les "produits spontanés" durant l'année jubilaire, de la même manière que les années ordinaires.

Mitsva négative n° 226 : C'est l'interdiction qui nous est faite de récolter les fruits des arbres durant l'année jubilaire.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 44 52 02 52

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Elysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 27.000 exemplaires

ISSN 1762 - 5440

RECIT DE LA SEMAINE

Votez !

Chaque fois que j'entends parler d'élections, je pense à mon père pour qui voter était plus qu'un privilège et une obligation: c'était un acte sacré. Je me souviens particulièrement ce qui lui était arrivé en 1944, le jour des élections alors que la guerre faisait rage en Europe et que Franklin D. Roosevelt brigait un quatrième mandat présidentiel.

Né en Pologne – où les autorités avaient imposé de sévères restrictions au développement économique des Juifs, avaient limité leurs droits civiques et menaçaient même souvent leurs vies – mon père avait fui ce pays pour commencer une nouvelle vie aux Etats-Unis. Profondément religieux, talmudiste émérite, il veillait scrupuleusement à l'observance du Chabbat et des autres Mitsvot, même dans les circonstances les plus extrêmes, même dans des pays dont il ne connaissait pas le langage et les mœurs.

Quand il était enfin arrivé aux Etats-Unis, il débordait de reconnaissance et de joie. Cette nouvelle patrie, il la chérissait de tout son cœur. Le fait que le gouvernement du peuple soit élu par le peuple et pour le peuple était un idéal auquel il avait longtemps rêvé. Il avait fait encadrer ses papiers d'identité qui trônaient fièrement dans la pièce où il étudiait chaque jour le Talmud. Le drapeau américain était posé sur la table les jours de fêtes nationales et il écoutait les discours du Président Roosevelt à la radio avec la même ferveur qu'il étudiait une page de Guemara.

Il avait embrassé le rêve américain et, au prix de longues heures de travail, il avait réussi à monter un commerce de fourrures à East Broadway. Un seul jour dans l'année, il consentait à une entorse dans son emploi du temps : le premier mardi de novembre, il rentrait tôt à la maison. Voter était pour lui

un acte rituel qui requérait une préparation soignée, presque autant que la venue du Chabbat. Il se changeait : ma mère avait choisi pour lui une chemise blanche avec des boutons de manchettes en or et son meilleur costume avec cravate en soie. Mon grand-père – qui habitait au rez-de-chaussée de notre immeuble – avait ciré ses chaussures et brossé son chapeau. Tous les adultes se mettaient sur leur trente et un pour l'accompagner au bureau de vote.

Je courrai devant cette petite procession pour leur ouvrir la porte de mon école : c'était aussi mon moment de gloire.

L'officier municipal, plastronnant dans son uniforme majestueux, se tenait à côté du drapeau et observait les votants. C'était un homme imposant, mais il saluait avec respect mon professeur d'anglais, Madame Cuningham. Elle m'avait remarquée et souriait : «C'est la petite fille qui a écrit le poème à propos du drapeau !» dit-elle à l'officier en montrant ma rédaction affichée sur le mur. Il hocha la tête, satisfait, puis aperçut mon père et mon grand-père qui s'apprêtaient à signer le registre.

- Messieurs ! Vous devez ôter vos chapeaux !

Mon père le regarda, incrédule.

- Pourquoi devrais-je enlever mon chapeau ?

- En signe de respect pour le drapeau, Monsieur ! rétorqua le fonctionnaire.

Mon père se raidit, se contint mais ses yeux lançaient comme des éclairs derrière ses épaisses lunettes. Il parlait peu mais quand il parlait, sa voix portait au loin car animée d'une profonde conviction : «Je porte le chapeau parce que je suis juif. Je me couvre la tête par respect pour D.ieu !» déclara-t-il dans son anglais hésitant au fort accent européen.

Ma grand-mère tremblait. Les uniformes la terrorisaient. Elle regarda mon grand-père comme si elle le suppliait silencieusement de ne pas provoquer de scandale mais il l'ignora. Elle parlait bien cette nouvelle langue et prit la parole : «Mon mari est un homme pratique. Il a mis plus d'un an pour quitter l'Europe et parvenir jusqu'ici sans jamais enfreindre les lois religieuses...»

- Une minute, Madame ! s'exclama l'officier. Je ne lui demande pas de manger du

porc mais simplement d'enlever son chapeau par respect ! Il est maintenant citoyen américain !

Mon père hocha la tête. Il souriait comme il le faisait parfois quand il jouait aux échecs et que son partenaire commettait une faute décisive : «C'est justement parce que je suis américain que je n'ai pas besoin d'enlever mon chapeau ! expliqua-t-il le plus simplement du monde. Nous sommes dans un pays libre. Le drapeau nous enseigne que nous sommes libres. Dans un pays de liberté, un Juif peut porter le chapeau. C'est par ce chapeau que je témoigne du plus profond respect que j'éprouve pour ce pays et cette liberté. C'est ainsi que je signe ce registre et c'est ainsi que je vote !»

L'officier réfléchit à la pertinence de cet argument et ne sut plus que répondre.

Il échangea un regard avec Mme Cuningham et tous deux choisirent de dédramatiser la situation.

Ma mère, ma grand-mère et mon grand-père s'avancèrent et signèrent eux aussi le registre, le visage brillant de fierté. Un par un, ils disparurent dans les isolements ; j'entendis le bruit de leurs enveloppes tombant dans l'urne. La mine réjouie, mon père tendit la main à l'officier qui la serra vigoureusement.

Chaque année, alors que je fais la queue pour aller voter, je pense à mon père, au fonctionnaire qui se prénommaient Pat et à Mme Cuningham. C'est alors que je regrette de ne pas m'être habillé plus dignement pour cette occasion solennelle. Mais je n'ai jamais manqué une élection. L'héritage de mon père – son respect des valeurs républicaines – demeure intact.

**Gloria Goldreich
Hadassa Magazine – Lehair
traduit par Feiga Lubecki**

ÉTINCELLES DE MACHIA'H

La Techouva pour les Tsadikim ?

La notion de Techouva peut également s'appliquer aux Tsadikim – aux Justes – si l'on se réfère à l'enseignement de nos Sages selon lequel un homme devrait «passer tous ses jours dans la Techouva».

En effet, dès qu'un Juif perd, ne serait-ce qu'un instant, de son niveau habituel du service de D.ieu, par la prière et l'étude de la Torah, cela est considéré, pour lui, comme une chute considérable. Cela appelle donc la Techouva la plus sincère. Devant l'intense lumière apportée par Machia'h, cette dernière sera d'autant plus nécessaire.

(d'après Or Hatorah, Chir Hachirim, p. 688) **H.N.**

*A la mémoire de
Annie Hanna
bat Youda
Benharbon
décédée le
4 Tévét 5764
Puisse son souvenir être
une source de bénédictions
pour toute sa famille*